

TRÉMEHEUC

n°39 - mai 2018

Budget Primitif 2018

Rappel du compte de gestion et du compte administratif 2017 :

	Fonctionnement	Investissement
Résultats de l'exercice 2017	80012,62 €	-25107,63 €
Résultats de clôture 2017	180736,31 €	32663,16 €

Vote des taux d'imposition 2018 :

Les taux d'imposition n'évoluent pas :

Taxe d'habitation	12,73 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	14,60 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	38,29 %

Vote du budget primitif 2018 :

La clôture du budget du CCAS fin 2016 a permis de dégager un excédent de fonctionnement de 1001,99 € et un excédent d'investissement de 38278,67 €. Ces excédents sont intégrés au budget primitif 2018 de la commune. La section de fonctionnement, excédentaire à hauteur de 180736,31 €, le devient à hauteur de 181738,30 €. La section d'investissement, excédentaire à hauteur de 32663,16 €, le devient à hauteur de 70941,83 €. Sur le résultat de fonctionnement, 100000 € ont été prélevés et affectés à la section d'investissement pour couvrir les besoins en travaux mais aussi les emprunts en 2018. Les travaux budgétisés concernent la voirie et la mise en accessibilité de la mairie notamment.

Coordonnées

✉ 4, rue du Taillis
35 270 TRÉMEHEUC
☎ 02 99 73 22 26
mairie@tremeheuc.fr
www.tremeheuc.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi :
De 10h00 à 12h30
Et de 14h00 à 16h30
Le vendredi :
De 10h00 à 12h30

Tarifs de la salle communale

175 € la journée
260 € avec le lendemain
Chauffage : 37 € la journée
59 € les deux jours

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	DEPENSES	BP 2018	Chapitres	RECETTES	BP 2018
011	Charges à caractère général	48659,98	70	Produits des services et du domaine	1682,00
012	Charges de personnel	78114,72	73	Impôts et taxes	130998,00
014	Atténuation de produits	4876,00	74	Dotations et participations	63250,00
65	Autres charges de gestion courante	48533,78	75	Autres produits de gestion courante	12799,00
66	Charges financières	5822,87	013	Atténuation de charges	14352,00
67	Charges exceptionnelles	700,00	002	Excédent antérieur reporté	81738,30
022	Dépenses imprévues	2000,00			
023	Virement à la section d'investissement	114771,95			
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	1340,00			
	TOTAL	304819,30		TOTAL	304819,30

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitres	DEPENSES	BP 2018	Chapitres	RECETTES	BP 2018
16	Remboursement d'emprunts et dettes	26927,43	10	Apports, dotations et réserves	106500,00
20	Immobilisations incorporelles	30174,00	13	Subventions d'équipement	73124,70
21	Immobilisations corporelles	58147,22	16	Emprunts et dettes assimilées	850,00
23	Immobilisations en cours	252279,83	021	Virement de la section de fonctionnement	114771,95
			040	Opération d'ordre de transfert entre sections	1340,00
			001	Excédent antérieur reporté	70941,83
	TOTAL	367528,48		TOTAL	367528,48

Recensement à partir de 16 ans

Le recensement doit être réalisé dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Il vous sera demandé à la mairie :

- une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport, par exemple)
- un livret de famille à jour

Le recensement est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire...). Le recensement citoyen obligatoire dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que votre inscription sur les listes électorales.

Pour plus d'informations, contactez la mairie au 02.99.73.22.26.

Classes 8 Cuguen-Trémeheuc

La journée des Classes 8 est prévue le samedi 8 septembre 2018 à Cuguen, avec repas le midi et le soir. Si vous souhaitez organiser et participer à cette journée, n'hésitez pas à contacter Mme Garçon (Cuguen) au 02.99.73.31.38 pour plus d'informations.

La bactérie Xylella fastidiosa

Vous trouverez, en pièce jointe à la lettre d'information, une note sur la bactérie Xylella fastidiosa qui est un organisme nuisible de lutte obligatoire s'attaquant à un grand nombre d'espèces végétales mais bienheureusement non transmissible à l'Homme.

Cette bactérie sévit actuellement en France (régions PACA et Corse) et aucun remède n'a encore été trouvé pour l'éradiquer.

Veillez à une surveillance renforcée de vos végétaux sur la période d'activité propice de cette bactérie, à savoir de avril à octobre.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le Service Régional de l'Alimentation (SRAL) de la DRAAF Bretagne et/ou consulter le site européen suivant :

https://ec.europa.eu/food/plant/plant_health_biosecurity/legislation/emergency_measures/xylella-fastidiosa-fra_en

LE SECRETARIAT DE MAIRIE SERA FERME
DU LUNDI 7 MAI AU LUNDI 14 MAI 2018

Subventions pour voyages scolaires

Une subvention de 44€ est allouée aux élèves de Trémeheuc participant aux classes décentralisées organisées par les collèges les accueillant (sur présentation d'un justificatif à la mairie).

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes vous propose :

- Chaque mardi et vendredi à partir de 14h, une randonnée gratuite d'environ 8 km sur différents circuits.
- Le jeudi 17 mai à partir de 14h, diverses activités.

Rendez-vous au commerce.

Broyage d'accotements

Le service voirie de la Communauté de Communes effectuera le broyage d'accotements sur la commune le mercredi 16 mai 2018 toute la journée.

SMICTOM

Collecte des ordures ménagères

jeudi 3 mai, mercredis 9 mai et 16 mai, jeudi 24 mai, mercredis 30 mai et 6 juin

Collecte des sacs jaunes

lundi 7 mai, mardi 22 mai et lundi 4 juin